

<b>SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT</b>
--

**Identificateur du produit/Nom commercial:** LE BÉTONNEUR ou PRÉPARATION POUR BÉTON  
**Code du produit/Identification interne:** BO-1245  
**Usage du produit/Description:** Préparation pour béton avant de peindre.  
**Nom chimique :** S/O  
**Famille chimique:** S/O  
**Date de la fiche signalétique** Le 5 août 2017  
**Identificateur du fournisseur:** Kosmic Surf-Pro Inc.  
 530, rue Charbonneau RR 102, Saint-Amable, QC J0L 1N0  
**Identificateur du fabricant:** Même que le fournisseur  
**Numéro de téléphone d'urgence:** 450-649-3901 ou 1-877-711-0711 ou CANUTEC 613-996-6666  
**Classification SIMDUT:** E – Matière corrosive

<b>SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX</b>
---

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL <sub>50</sub> (espèce, voie)	CL <sub>50</sub> (espèce)
Acide phosphorique	7664-38-2	15-40	1530 mg/kg (rat, orale) 2740 mg/kg (lapin, dermale)	P/D

<b>SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS</b>
---

**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

DANGER ! Liquide corrosif. Cause des irritations ou des brûlures aux voies digestives et respiratoires, aux yeux et à la peau.

**\*\*EFFETS POTENTIELS POUR LA SANTÉ\*\***

**Voie d'administration** Contact cutané, absorption par la peau, contact oculaire, ingestion et inhalation.

**Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) :**

**Inhalation:** Peut causer une irritation ou brûlure modérée aux voies respiratoires. De fortes concentrations de vapeurs peuvent causer maux de tête, nausées, étourdissements, vomissements, engourdissements, incoordination et confusion.

**Peau:** Peut causer des brûlures ou des irritations cutanées modérées.

**Yeux:** Cause une brûlure ou une irritation modérée.

**Ingestion:** L'ingestion peut causer de violentes douleurs, des brûlures à la bouche et à la gorge. Peut aussi causer le vomissement et la diarrhée.

**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques» pour plus de renseignements.

**Autres dangers importants :** Consulter la Section 11 «Propriétés toxicologiques» pour plus de renseignements.

<b>SECTION 4 - PREMIERS SOINS</b>
-----------------------------------

**Inhalation:**

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Contact cutané:**

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau tiède pendant au moins 15-20 minutes. Transporter Immédiatement la victime à l'urgence. Éliminer tous les vêtements contaminés.

**Contact oculaire:**

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède pendant 15-20 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Transporter Immédiatement la victime à l'urgence.

**Ingestion:**

NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

<b>SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>
--

**Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:** Ce produit ne s'enflamme pas dans des conditions normales. Il peut cependant réagir avec plusieurs métaux pour former de l'Hydrogène (inflammable et explosif).

**Point d'éclair (méthode) :** S/O

**Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) :** S/O

**Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) :** S/O

**Sensibilité aux chocs:** Insensible.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques:** Insensible.

**Température d'auto-inflammation:** P/D

**Moyens d'extinction:** Dioxyde de carbone, agent chimique en poudre, et mousse adéquate pour les produits environnants.

**Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:**

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Ne pas entrer dans le secteur de l'incendie sans avoir une protection adéquate. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome avec un masque facial complet pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Protéger le personnel des contenants qui risquent d'éclater, d'exploser ou d'échapper leur contenu. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'utilisation de l'eau peut être utile pour refroidir les contenants exposés à la chaleur et aux flammes.

**Produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone, autres gaz et fumées irritants dont l'Acide phosphorique.

<b>SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</b>
---

**Protection personnelle:**

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Enlever toutes les sources d'inflammation. Enlever ou isoler les matières combustibles et inflammables. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié (Voir Section 8).

**Intervention en cas de déversement/nettoyage:**

Ventiler les lieux du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte. Ensuite, placer la matière absorbante dans un contenant pour élimination ultérieure (voir section 13). La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.

**Précautions environnementales:**

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux, provinciaux et nationaux.

<b>SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE</b>
---

**Procédures de manutention sécuritaire:**

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Assurez-vous de bien aérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Éviter la production de concentrations élevées de vapeurs ou de brouillards. Tenir à l'écart des matières incompatibles comme les matières oxydantes fortes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux.

**Exigences en matière d'entreposage:**

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des rayons du soleil et de toutes sources d'ignition. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites. Garder hors d'atteinte des enfants.

**Matières incompatibles :**

MATIÈRES OXYDANTES OU RÉDUCTRICES FORTES, bases fortes, peroxydes organiques, plusieurs métaux...

## SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

**Limites d'exposition:** Il n'existe aucune donnée pour ce produit. Voici les données pour chaque ingrédient :

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Acide phosphorique	1 mg/m <sup>3</sup>	P/D	1 mg/m <sup>3</sup>	3 mg/m <sup>3</sup>

### Mesures d'ingénierie:

Utiliser le produit avec une bonne ventilation. Système de ventilation par aspiration à la source recommandé pour maintenir les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

### Protection des voies respiratoires:

Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

### Vêtement et équipement de protection:

Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques antiéclaboussures afin d'empêcher le brouillard d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

### Commentaires sur l'hygiène général :

Éviter la production de concentrations élevées de brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État physique, couleur et odeur:** Liquide clair incolore. Inodore.

**Seuil de l'odeur:** P/D

**pH :** 1,8

**Point de fusion/congélation:** -40 °C (-40 °F)

**Coefficient de répartition huile/eau:** P/D

**Densité (eau = 1):** 1,156 kg/Litre

**Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1):** P/D

**Point d'ébullition:** 100 °C (212 °F)

**Tension de vapeur (@ 20°C):** P/D

**Solubilité dans l'eau:** 100 % soluble

**Densité de vapeur (Air = 1):** P/D

**% volatilité (volume):** P/D

## SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

**Stabilité et réactivité :** Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.

**Polymérisation:** Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.

**Conditions à éviter :** Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues ou autres sources d'inflammation.

**Matières à éviter :** Consulter les matières incompatibles à la Section 7.

**Produits de décomposition dangereux :** Aucun connu. Consulter « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

## SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

### Données toxicologiques:

Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. **Consulter la Section 2 pour plus de renseignements.**

### Cancérogénicité :

Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.

**Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :** P/D

**Sensibilisation de la peau :** P/D

**Sensibilisation des voies respiratoires :** P/D

**Conditions aggravées par l'exposition :** Aucune connue.

**Matières synergiques :** P/D

## SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Impact sur l'environnement :

Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Éviter que le produit s'infilte dans les drains ou les cours d'eau ou qu'il se dépose dans des endroits où cela pourrait affecter les eaux souterraines ou de surface.

**Caractéristiques environnementales importantes :** P/D

**Toxicité pour les organismes aquatiques :** P/D

<b>SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS</b>
---

**Conditions d'entreposage et de manutention :**

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

**Méthodes d'élimination :** Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

<b>SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT</b>
--

**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :**

Classification TMD: UN1805, ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE, CLASSE 8, GE III

Cas spécial: Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

<b>SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION</b>
--

**Renseignements SIMDUT:**

Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada. Consulter la Section 1 pour la classification SIMDUT. *Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.*

**Renseignements Canadian Environmental Protection Act (CEPA):** Les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

**Système d'identification de matières dangereuses :**

SANTÉ: 2 INFLAMMABILITÉ: 0 RÉACTIVITÉ: 0 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.

INDICES DE RISQUES: \* Effets chroniques 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

<b>SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS</b>
---

**Préparée par:** NSS ENTREPRISE INC. pour Kosmic Surf-Pro Inc.

**Numéro de téléphone:** Téléphone 450-649-3901

**Références:**

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2014.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2014.

**Abréviations:**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances (DSL)
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
S/O	Sans objet
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
WEEL	Workplace Environmental Exposure Level

**Avis aux utilisateurs du produit :**

Ces informations sont données en toute bonne foi. La compagnie KOSMIC SURF-PRO INC. n'accepte aucune responsabilité pour les blessures causées aux utilisateurs du produit si les mesures de sécurité suivies ne sont pas conformes aux indications de la fiche signalétique. De plus, KOSMIC SURF-PRO INC. n'accepte aucune responsabilité pour les blessures causées à quiconque utilise le produit de façon non conforme ou abusive, même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies. Enfin, les acheteurs et tierces personnes acceptent le risque résultant de leur utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique